



Municipalité de Hampden

863, route 257 Nord
La Patrie (Québec) J0B 1Y0

Tél. : 819 560-8444
Fax : 819 560-8445

Muni.hampden@hsfqc.ca

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HAMPDEN**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal du canton de Hampden tenue le mardi 4 juillet 2023 au Pavillon Emmanuel Prévost à 19 h.

Sont présents :

- Siège # 1. Madame Maryse Briand**
- Siège # 2. Madame Lisa Irving**
- Siège # 3. Madame Monique Scholz**
- Siège # 4. Madame Sylvie Caron**
- Siège # 5. Madame Chantal Langlois**
- Siège # 6. Monsieur Martin Turcotte**

Formant quorum sous la présidence du maire Bertrand Prévost.

Est aussi présente la directrice générale, greffière et trésorière, Manon Roy, qui agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

#1 Ouverture de la séance

Le maire Bertrand Prévost ouvre la séance à 19 h et invite les membres du conseil à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

#2 2023-07-084 Adoption de l'ordre du jour

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour proposé**
- 3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2023**
 - 3.1 Suivi du procès-verbal**
- 4. Rapport du maire**
- 5. Rapports de la direction**
 - Directrice générale
 - Adjointe à la direction
- 6. Rapports**
 - . Rapport des services :**
 - Incendie
 - Urbanisme
 - Voirie

7. Période de questions

- Aucune

8. Approbation des salaires et des comptes

Salaires

Comptes fournisseurs

9. Correspondances

- 9.1 Programme scolaire de la Réserve du ciel étoilé
- 9.2 Centre D'Action bénévole - Hébergement
- 9.3 Nouvelle Loi 25 – pour les contrôles de cybersécurité
- 9.4 Adoption du Plan régional des milieux humides et hydriques - 21 juin 2023
- 9.5 Formation sur l'éthique et déontologie des employés municipaux
- 9.6 Travaux forestiers – Route 257
- 9.7 Modèle développement - Bilan FRR volet 2-3 et 4
- 9.8 Colloque de zone – 14 septembre 2023 Saint-Camille – résolution

10. Suivis

- 10.1 TECQ 2019-2023 – Route 257 – courriel MRC
- 10.2 Agent loisir commun – Hampden – Scotstown - Weedon
- 10.3 Projet de règlement sur la gestion des matières résiduelles, recyclables et organiques
- 10.4 Règlement pour feu
- 10.5 Formation directeur de voirie

11. Demandes

- 11.1 Invitation 14^e édition de la classique de golf – Virage Santé mentale
- 11.2 Demande de la Méridienne

12. Résolutions

- 12.1 Don pour La Maison Aube Lumière
- 12.2 Renouvellement des contrats d'assurance de la FQM
- 12.3 Entente municipale pour travaux compensatoires
- 12.4 Achat de poteaux et panneaux pour la chaussée désignée (voie cyclable) qui reliera La Patrie et Hampden
- 12.5 Remise de bourses études et nouveau-né – 27 septembre 2023
- 12.6 Projet de résolution pour dépôt au programme de coopération intermunicipale volet 4 – analyse nouveau modèle de collecte
- 12.7 Nomination d'un représentant pour le congrès de la FQM à Québec le 28 septembre 2023
- 12.8 Projet Murmures de chez nous conjointement avec la ville de Scotstown (projection

13. Varia

-

14. Période de questions

-

15. Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Monique Scholz, et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour soit et est adopté, en gardant Varia ouvert.

Adoptée

#3 2023-07-085 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUIN 2023**

ATTENDU QUE tous les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin, et qu'ils en ont pris connaissance ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Martin Turcotte, et résolu à l'unanimité des membres présents, que le procès-verbal, de la séance ordinaire du 6 juin 2023, soit adopté tel que présenté, et que les membres du conseil renoncent à la lecture dudit procès-verbal.

Adoptée

3.1 Suivi au procès-verbal

#4 **Rapport du maire**

#5 **Rapport de la Direction générale**

Madame Manon Roy dépose son rapport mensuel du mois de juin 2023 que les élus ont préalablement consulté. Le rapport de l'adjointe à la direction générale a été aussi déposé.

#6 **Rapport du service voirie et urbanisme**

Madame Manon Roy dépose le rapport mensuel du mois de juin 2023 du service de voirie par Patrick Delage, celui du service incendie par Daniel Beauchesne, et celui de l'urbanisme, par Fernando Rosas, que les élus ont préalablement consulté avant la séance.

#7 **Période de questions**

- Aucune

#8 2023-07-086 **Approbation des salaires et des comptes**

Il est proposé par le conseiller Martin Turcotte, et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil municipal du canton de Hampden autorise la directrice générale et greffière-trésorière à effectuer le paiement des comptes fournisseurs présentés au conseil de 57 419,71 \$ pour les déboursés 2023000228 à 202300256.

QUE le conseil prend connaissance des salaires de 14 292,70 \$ pour les déboursés : # 202300169 à # 202300196

La directrice confirme que la municipalité a les fonds nécessaires pour effectuer les paiements.

Adoptée

#9 **Correspondance**

- 9.1 Programme scolaire de la Réserve du ciel étoilé
- 9.2 Centre D'Action bénévole - Hébergement
- 9.3 Nouvelle Loi 25 – pour les contrôles de cybersécurité
- 9.4 Adoption du Plan régional des milieux humides et hydriques - 21 juin 2023
- 9.5 Formation sur l'éthique et déontologie des employés municipaux
- 9.6 Travaux forestiers – Route 257
- 9.7 Modèle développement - Bilan FRR volet 2-3 et 4

#10 **Suivis**

- 10.1 TECQ 2019-2023 – Route 257 – courriel MRC
- 10.2 Agent loisir commun – Hampden – Scotstown - Weedon
- 10.3 Projet de règlement sur la gestion des matières résiduelles, recyclables et organiques
- 10.4 Règlement pour feu
- 10.5 Formation directeur voirie

#11 **Demandes**

- 11.1 Invitation 14^e édition de la classique de golf – Virage Santé mentale
- 11.2 Demande de la Méridienne

#12 **Résolutions**

#12.1 2023-07-087 **DON POUR LA MAISON AUBE LUMIÈRE**

ATTENDU QUE nous avons reçu une demande d'aide financière de la Maison Aube Lumière ;

ATTENDU QU'IL reste des sommes disponibles au budget 2023 ;

Il est proposé par la conseillère Lisa Irving, et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil accepte de verser une aide financière de 50 \$ à la Maison Aube Lumière

Adoptée

**#12.2 2023-07-088 RENOUVELLEMENT DES CONTRATS
D'ASSURANCE FQM**

ATTENDU QUE la municipalité du canton de Hampden doit procéder au renouvellement d'assurances avec la FQM pour la période d'août 2023 à août 2024 ;

ATTENDU QUE le renouvellement pour la partie d'assurance accident de tous les employés coûte 1 147,60 \$;

ATTENDU QUE le renouvellement pour la partie d'assurance automobile, dommage et responsabilité coûte 11 853,75 \$;

Il est proposé par la conseillère Sylvie Caron, et résolu à l'unanimité des membres présents, que le conseil autorise la directrice générale à effectuer le paiement de 13 001,35 \$, et de signer tous documents reliés aux renouvellements.

Adoptée

**#12.3 2023-07-089 ENTENTE MUNICIPALE POUR TRAVAUX
COMPENSATOIRES**

ATTENDU QUE nous avons reçu une demande d'un citoyen de La Patrie afin qu'il puisse effectuer des travaux compensatoires pour la municipalité du canton de Hampden pour une durée totale de 258 heures ;

ATTENDU QUE la directrice générale a rencontré le citoyen, pour discuter des attentes et des règles à respecter de la municipalité ;

ATTENDU QUE la directrice générale avisera la compagnie d'assurances, de la présence du citoyen pour des travaux compensatoires ;

ATTENDU QUE les travaux compensatoires pourront être débutés seulement à la réception des documents reçus et signés entre les parties.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Martin Turcotte, et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil accepte que le citoyen effectue ses travaux compensatoires à la municipalité ;

Adoptée

**#12.4 2023-07-090 ACHAT DE POTEAUX ET PANNEAUX POUR LA
CHAUSSÉE DÉSIGNÉE (VOIE CYCLABLE) QUI
RELIERA LA PATRIE ET HAMPDEN**

ATTENDU QUE la municipalité du canton de Hampden a reçu une demande de la municipalité de La Patrie afin de participer au projet « pour une chaussée désignée en une voie existante, que les cyclistes partageraient avec les automobilistes », et ce entre la municipalité de La Patrie passant par Hampden pour se terminer à la ville de Scotstown ;

ATTENDU QU'IL s'agit d'une chaussée désignée, employant une signalisation qui comprend quatre poteaux et quatre panneaux pour la somme de plus ou moins 384 \$, taxes incluses ;

Il est proposé par la conseillère Maryse Briand, et résolu à l'unanimité des membres présents d'adhérer au « projet de la chaussée désignée en une voie existante, que les cyclistes partageraient avec les automobilistes » et de contribuer pour les achats de poteaux et de panneaux pour la somme de plus ou moins 384 \$, taxes incluses, et que les achats seront faits par la municipalité de La Patrie.

Adoptée

#12.5 2023-07-091 REMISE DE BOURSES ÉTUDES ET NOUVEAU-NÉ – 27 SEPTEMBRE 2023

ATTENDU QUE nous avons adopté la résolution 2023-06-080 afin qu'à chaque année, et ce, en alternance entre la ville de Scotstown et la municipalité du canton de Hampden, nous procédions à la remise de certificats d'épargne-étude pour nouveau-né, et à la remise de bourses d'études aux finissants ;

ATTENDU QU'UNE date devait être fixée en 2023 pour lesdites remises à la municipalité du canton de Hampden ;

Il est proposé par la conseillère Lisa Irving, et résolu à l'unanimité des membres présents, que le conseil municipal a choisi la date du 27 septembre 2023, pour lesdites remises et que l'information est envoyée à la ville de Scotstown selon l'horaire suivant :

. Remise certificat d'épargne-études nouveau-né 2022 : Heure : 18 h 00

. Soirée reconnaissance des finissants : Heure : 19 h 00

Adoptée

#12.6 2023-07-092 PROJET DE RÉOLUTION POUR DÉPÔT AU PROGRAMME DE COOPÉRATION INTERMUNICIPALE VOLET 4 – ANALYSE NOUVEAU MODÈLE DE COLLECTE

ATTENDU QUE la réforme de la collecte sélective en cours de déploiement et son volet de regroupement de la collecte coordonné par Éco-entreprise Québec (ÉEQ) ;

ATTENDU QUE notre MRC a été identifiée afin de conclure une entente à cet effet par ÉEQ, conformément à l'article 12 du règlement portant sur un système de collecte sélective ;

ATTENDU QUE notre MRC n'a pas la compétence en manière de collecte sélective ni de toute autre collecte de manières résiduelles et que ce sont donc les quatorze municipalités locales qui en sont responsables ;

ATTENDU QUE la diversité et la complexité des modèles de gestion en vigueur dans la MRC, que ce soit sous la forme contractuelle avec une entreprise privée de transport pour certaines, l'opération d'un camion en commun sous forme d'une entente intermunicipale pour d'autres, de municipalités ayant leur propre flotte opérée individuellement ou pour quatre municipalités, la compétence déléguée à une régie ;

ATTENDU QUE par conséquent, l'identification du meilleur responsable du regroupement et l'établissement du modèle optimal de gestion en termes d'efficacité, d'impact et de coût, exigeront une analyse complexe et rigoureuse et une démarche rassembleuse délicate ;

ATTENDU QUE l'impact de la réforme qui ne s'adresse qu'à la collecte sélective, sur l'efficacité et les coûts potentiels des autres collectes (bacs bruns et noirs) et l'opportunité de joindre à l'analyse ce volet ;

ATTENDU QUE la MRC du Haut Saint-François a pris connaissance du Guide à l'intention des organismes concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité ;

ATTENDU QUE les quatorze municipalités du Haut-Saint-François désirent présenter un projet d'analyse afin d'établir le meilleur modèle de gestion d'un point de vue technique, sa viabilité économique, le type de regroupement organisationnel de collecte sélective et potentiellement de collecte de matières résiduelles optimale et identifier la meilleure gouvernance dans un contexte de coopération intermunicipale, auprès du MAMH, dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité ;

ATTENDU QUE la Régie des Hameaux, qui a la compétence de la collecte pour les municipalités de Ascot Corner, Westbury, Dudswell et Weedon, a également l'intention de participer à ce projet ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Martin Turcotte, et résolu à l'unanimité des membres présents que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

– Le conseil de la municipalité du canton de Hampden s'engage à demander à la MRC du Haut-Saint-François de coordonner un projet d'analyse afin d'établir le meilleur modèle de gestion, le type de regroupement de collecte sélective et potentiellement de collecte de matières résiduelles optimale et identifier la meilleure gouvernance et à assumer une partie des coûts et que le conseil de la municipalité du canton de Hampden s'engage à participer audit projet et à assumer une partie des coûts sous forme de temps ressources humaines ;

– La municipalité du canton de Hampden accepte que le conseil de la MRC du Haut-Saint-François agisse à titre d'organisme responsable du projet et a le mandat des municipalités et de la régie; – Le conseil de la municipalité du canton de Hampden autorise le dépôt du projet dans le cadre de volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité.

Adoptée

#12.7 2023-07-093

**NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT POUR LE
CONGRÈS DE LA FQM À QUÉBEC LE 28
SEPTEMBRE 2023**

ATTENDU QUE le congrès de la FQM est le 28 septembre 2023 à Québec et qu'un souper de groupe est organisé par la MRC du Haut-Saint-François pendant le congrès ;

ATTENDU QUE le maire Bertrand Prévost a souligné son intérêt à être présent à cet événement comme représentant de la municipalité ;

Il est proposé par la conseillère Maryse Briand, et résolu à l'unanimité des membres présents, que le conseil autorise le maire Bertrand Prévost.

Adoptée

#12.8 2023-07-094 **APPUI ET PARTICIPATION AU PROJET
MURMURES DE CHEZ NOUS DU CLD DU HSF,
POUR LE DÉPÔT À L'ENTENTE DE PARTENARIAT
RÉGIONAL ET DE TRANSFORMATION
NUMÉRIQUE EN TOURISME 2022-2025 (EPRTNT)-
CONJOINTEMENT AVEC LA VILLE DE
SCOTSTOWN (PROJECTION PARC WALTER
MACKENZIE)**

ATTENDU QUE le CLD du HSF a prévu dans son PALÉE 2023 un projet d'animation numérique pour son Circuit des sheds panoramiques, Murmures de chez nous 2023-2025 ;

ATTENDU QUE le CLD du HSF propose à la municipalité du canton de Hampden et à la ville de Scotstown d'être une des étapes du projet Murmures de chez nous, par la projection d'une animation numérique image par image dans un lieu extérieur qui sera déterminé en collaboration ;

ATTENDU QUE le CLD du HSF sollicite la participation financière de la municipalité du canton de Hampden et de la ville de Scotstown d'une somme de 10 000 \$ chacun, pour que la municipalité du canton de Hampden et la ville de Scotstown puissent bénéficier de cette prestation ;

ATTENDU QUE la participation financière de 10 000 \$ de la Municipalité et de la Ville fera partie d'un montage financier afin d'obtenir une subvention de 100 000 \$ à l'Entente de partenariat régional et de transformation numérique en tourisme 2022-2025 (EPRTNT).

ATTENDU QUE la somme de 20 000 \$ sera versée au CLD, conditionnellement à l'obtention de la subvention de l'EPRTNT.

Il est proposé par la conseillère Chantal Langlois, et résolu à l'unanimité des membres présents de collaborer et de participer financièrement pour un montant maximal total de 20 000 \$ (soit 10 000 \$ du canton de Hampden et 10 000 \$ de la ville de Scotstown) pour la demande qui sera déposée à l'EPRTNT afin de développer une animation numérique image par image pour la municipalité du canton de Hampden et de la ville de Scotstown.

Adoptée

#12.9 2023-07-095 **COLLOQUE DE ZONE – 14 SEPTEMBRE 2023
SAINT-CAMILLE**

ATTENDU QUE le colloque de zone est le 14 septembre 2023 ;

ATTENDU QUE la directrice générale assiste à cet événement tous les ans ;

ATTENDU QUE la directrice générale a demandé aux membres du conseil que son adjointe assiste également à cet événement ;

ATTENDU QUE le coût total de cet événement est de 200 \$ plus taxes ;

Il est proposé par la conseillère Chantal Langlois, et résolu à l'unanimité des membres présents, que le conseil autorise la directrice générale et son adjointe à assister à cet évènement et ils acceptent de déboursier les frais de 200 \$ plus taxes.

Adoptée

#13

Varia

- Asphalte pont chemin Quatre-Milles
- Tables et chaises pour location
- Gravières
- AGA de la SADC
- Journal L'Évènement – histoire de la municipalité du canton de Hampden
- Permis pour bâtiment secondaire en zone urbaine et rurale

#14

Période de questions

- Aucune

#15 2023-07-096 Levée de la séance

À 20 h 05, la conseillère Maryse Briand, propose la levée de la séance

Adoptée

Bertrand Prévost, Maire

Manon Roy, Directrice générale
et greffière-trésorière